
Éditorial. Communication, technologies et développement à l'épreuve de la responsabilité scientifique

Etienne Damome



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ctd/15242>

DOI : 10.4000/15gp2

ISSN : 2491-1437

Éditeur

Chaire Unesco Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement

Référence électronique

Etienne Damome, « Éditorial. Communication, technologies et développement à l'épreuve de la responsabilité scientifique », *Communication, technologies et développement* [En ligne], 19 | 2025, mis en ligne le 31 décembre 2025, consulté le 09 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/15242> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/15gp2>

Ce document a été généré automatiquement le 9 janvier 2026.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Éditorial. Communication, technologies et développement à l'épreuve de la responsabilité scientifique

Etienne Damome

- 1 Les sciences humaines et sociales sont plus que jamais traversées par des questionnements éthiques, car les sociétés de l'information et de la communication contemporaines, qui sont leurs objets d'étude, sont en pleine transformation. On observe notamment comment la généralisation du numérique, l'automatisation croissante des dispositifs de médiation, l'essor de l'intelligence artificielle et la circulation accélérée des données et des savoirs redéfinissent en profondeur les conditions de production, de diffusion et de validation des connaissances. Dans ce contexte, l'éthique ne saurait être envisagée comme un simple cadre normatif *a posteriori*, mais comme une dimension constitutive de l'activité scientifique, de l'action éducative et des pratiques informationnelles et communicationnelles.
- 2 Dans l'esprit de la revue *Communication, technologies et développement*, ce dossier thématique, proposé par Widad Mustafa El Hadi et Sylvie Condette, entend inscrire la réflexion éthique au carrefour des dynamiques communicationnelles, des innovations technologiques et des enjeux de développement. Il porte une attention particulière aux rapports de pouvoir, aux asymétries d'accès à l'information et aux processus d'inclusion et d'exclusion qui traversent les sociétés contemporaines. À la suite de Paul Ricœur (1990), l'éthique peut être comprise comme une visée de la « vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes », une définition particulièrement féconde pour penser la responsabilité des chercheurs, des médiateurs et des institutions dans la construction et la diffusion des savoirs.
- 3 Dans les sciences de l'information et de la communication, l'éthique s'est progressivement structurée autour de la philosophie de l'information, notamment grâce aux travaux de Luciano Floridi. Avec le concept d'« infosphère », il propose un

cadre analytique qui dépasse les approches strictement technicistes du numérique pour interroger l'environnement informationnel global dans lequel évoluent les individus, les organisations et les sociétés. L'éthique de l'information ne se limite donc pas aux technologies numériques, mais concerne l'ensemble des systèmes (bibliothèques, archives, moteurs de recherche, bases de données, plateformes, etc.) qui organisent l'accès à l'information et participent à la structuration des connaissances.

- 4 Les travaux en sciences de l'information et de la communication (SIC) ont depuis longtemps montré que l'information n'est jamais neutre, mais toujours inscrite dans des dispositifs socio-techniques porteurs de normes, de valeurs et d'intérêts (Miège, 2004 ; Jeanneret, 2008). Interroger l'éthique de l'information revient donc à analyser les conditions de production et de médiation des discours, les choix de classification et de hiérarchisation, ainsi que les effets de pouvoir qu'ils induisent (Davallon, 2004). Les tensions entre censure et liberté intellectuelle, protection des données et exploitation commerciale, accès universel et fracture numérique, ou encore entre respect de la propriété intellectuelle et usage équitable, constituent autant de problématiques centrales pour penser la justice informationnelle à l'ère des technologies de l'information.
- 5 Ces enjeux éthiques traversent également en profondeur la sociologie, les sciences de l'éducation et de la formation, ainsi que l'ensemble des disciplines qui s'intéressent aux processus de socialisation et de transmission. Dans les contextes éducatifs, la responsabilité de l'enseignant, du formateur ou de l'éducateur se déploie à la fois dans le choix des contenus, des méthodes et des dispositifs, mais aussi dans la qualité de la relation qu'il instaure avec les apprenants. Comme le rappelle Meirieu (2018), toute action éducative se situe dans une tension permanente entre normalisation et émancipation, transmission et autonomie. Les Sciences de l'Éducation et les SIC, notamment à travers les travaux sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI), soulignent l'importance d'un accompagnement réflexif permettant aux individus de développer un regard critique sur les contenus médiatiques et numériques, et de participer de manière éclairée à l'espace public (Liquète, Delamotte et Chapron, 2012).
- 6 L'essor récent de l'intelligence artificielle accentue encore ces questionnements. Les systèmes algorithmiques participent en effet à une reconfiguration profonde des régimes de visibilité, de décision et de légitimation des savoirs. Plusieurs auteurs ont montré que cette « gouvernementalité algorithmique » (Rouvroy et Berns, 2013) tend à naturaliser des choix techniques qui sont pourtant porteurs de biais sociaux, culturels et politiques (Cardon, 2015). L'éthique de l'IA ne saurait donc se réduire à une approche technico-juridique ; elle doit être pensée comme une éthique socio-technique, attentive aux usages, aux contextes et aux effets différenciés des technologies sur les individus et les groupes.
- 7 Parallèlement, les travaux sur la violence épistémique et les épistémologies critiques invitent à interroger les conditions de reconnaissance des savoirs. Les épistémologies féministes sociales ont notamment mis en évidence le caractère situé de toute production de connaissance (Haraway, 1988) ainsi que les rapports de pouvoir qui traversent les classifications et les méthodologies scientifiques (Harding, 1991). Ces approches rejoignent les préoccupations de la revue en soulignant l'importance de considérer les technologies et les dispositifs informationnels comme des espaces où se jouent des enjeux de justice cognitive, de reconnaissance des minorités et de pluralité

des savoirs, notamment dans les contextes marqués par l'héritage colonial et les inégalités Nord-Sud.

- 8 C'est dans cette perspective que s'inscrivent les contributions réunies dans ce numéro. Elles sont structurées autour de quatre axes thématiques : le monde des archives, le rapport aux savoirs, les enjeux éthiques de l'intelligence artificielle et la reconnaissance des minorités dans des dispositifs inclusifs. Les articles articulent enquêtes de terrain et réflexions théoriques dans une démarche pluridisciplinaire résolument attentive aux contextes et aux acteurs.
- 9 Pris dans leur ensemble, ces travaux soulignent l'impérieuse nécessité d'établir ou de rétablir des principes éthiques comme fondements de la réflexion et de l'action en sciences humaines et sociales. Ils rappellent que la communication, loin d'être un simple vecteur, est un lieu stratégique où se négocient des valeurs, des normes et des responsabilités. En ce sens, ce dossier vise à encourager une réflexion collective sur les conditions d'une production, d'une circulation et d'une transmission des savoirs qui respectent la dignité humaine, la diversité des expériences et les exigences d'un développement durable et équitable.
- 10 Je remercie les deux coordinatrices ainsi que les contributeurs et les contributrices d'avoir remis ce sujet au centre des discussions.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.
- Cardon, D. (2015). *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*. Paris : Seuil.
- Davallon, J. (2004). *La médiation : la communication en procès*. MEI, 19, 37-59.
- Floridi, L. (1999). Information ethics: On the philosophical foundation of computer ethics. *Ethics and Information Technology*, 1(1), 37-56.
- Floridi, L. (2013). *The ethics of information*. Oxford : Oxford University Press.
- Haraway, D. (1988). Situated knowledges: The science question in feminism and the privilege of partial perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575-599.
- Harding, S. (1991). *Whose science? Whose knowledge? Thinking from women's lives*. Ithaca : Cornell University Press.
- Jeanneret, Y. (2008). *Penser la trivialité. Volume 1 : La vie triviale des êtres culturels*. Paris : Hermès-Lavoisier.
- Liquète, V., Delamotte, E., & Chapron, F. (2012). *Éducation à l'information, culture informationnelle et curriculum*. Paris : ADBS.
- Meirieu, P. (2018). *Pédagogie : le devoir de résister*. Paris : ESF.
- Miège, B. (2004). *L'information-communication*. Bruxelles : De Boeck.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.

Rouvroy, A., & Berns, T. (2013). Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation. *Réseaux*, 177, 163-196.

AUTEUR

ETIENNE DAMOME

Directeur et rédacteur en chef de la revue *Comtecdev*